مذكرة رقم : 093X24

19 فبراير 2024

إلـى السيدات والسادة

مديرة ومديري الأكاديميات الجهوية للتربية والتكوين

المديرات والمديرين الإقليميين

المفتشات والمفتشين التربويين للتعليم الثانوي

مديرات ومديري الثانويات التأهيلية

أستاذات وأساتذة التعليم الثانوي التأهيلي

الموضوع : **الإطار المرجعي المكيف لاختبارات الامتحان الوطني الموحد للبكالوريا - 2024**

- مادة الاقتصاد العام والإحصاء شعبة علوم الاقتصاد والتدبير مسلك علوم التدبير المحاسباتي -

المرجع :
- قرار وزير التربية الوطنية والتعليم العالي وتكوين الأطر والبحث العلمي رقم 2385.06 بتاريخ 23 رمضان 1427 (16 أكتوبر 2006) في شأن تنظيم امتحانات نيل شهادة البكالوريا كما تم تغييره وتتميمه؛
- المذكرة الوزارية رقم 001X24 بتاريخ 02 يناير 2024 في شأن تكييف تنظيم السنة الدراسية 2023/2024
- المذكرة الوزارية رقم 086X24 بتاريخ 25 يناير 2024 في شأن الوثيقة المرجعية الخاصة بتكييف البرامج الدراسية

سلام تام بوجود مولانا الإمام،

وبعد، فإلحاقا بالمراجع المشار إليها أعلاه، ومواصلة للجهود الرامية إلى الرفع من جودة التعلمات المدرسية، وانسجاما مع التوجهات الهادفة إلى تحسين الممارسة التقويمية والرفع من مصداقيتها، عملت الوزارة على إعداد الإطار المرجعي **المكيف** للامتحان الوطني الموحد للبكالوريا الخاص بمادة **الاقتصاد العام والإحصاء شعبة علوم الاقتصاد والتدبير مسلك علوم التدبير المحاسباتي** لاعتماده في بناء مواضيع اختبارات المادة المذكورة بالامتحان.

وقد تم إعداد هذا الإطار المرجعي والمصادقة عليه من طرف لجن وطنية تخصصية بتمثيلية الأكاديميات الجهوية للتربية والتكوين.

1. الأهداف

وتتحدد الأهداف من اعتماد الأطر المرجعية في:

1.1. التحديد الأدق لما يجب أن يستهدفه الامتحان الوطني الموحد للبكالوريا من كفايات ومهارات ومضامين وذلك بهدف التوجيه الأنجع لتدخلات مختلف الفئات المعنية بإعداد المترشحين والمترشحات لاجتياز هذا الامتحان؛

2.1. الرفع من درجة صلاحية مواضيع الامتحانات الإشهادية بجعلها أكثر تغطية وتمثيلية للمنهاج الدراسي الرسمي؛

3.1. تدقيق الأساس التعاقدي للامتحان بالنسبة لجميع الأطراف المعنية من مدرسات ومدرسين وتلميذات وتلاميذ ولجن إعداد المواضيع؛

4.1. اعتماد معيار وطني موحد لتقويم مواضيع الامتحانات الإشهادية؛

5.1. توفير موجهات لبناء فروض المراقبة المستمرة واستثمار نتائجها في وضع الآليات الممكنة من ضمان تحكم المتعلمات والمتعلمين في الموارد والكفايات الأساسية للمناهج الدراسية.

2. بنية الإطار المرجعي

يستند وضع الأطر المرجعية لمواضيع الامتحانات الإشهادية على التحديد الدقيق والإجرائي لمعالم التحصيل النموذجي للمتعلمين وللمتعلمات عند نهاية السلك التعليمي وذلك من خلال:

2.1. ضبط الموارد الدراسية المقررة في السنة النهائية لسلك البكالوريا مع حصر درجة الأهمية النسبية لكل مجال من مجالاتها داخل المنهاج الرسمي لكل مادة دراسية؛

2.2. تعريف الكفايات والمهارات والقدرات المسطرة لهذا المستوى التعليمي تعريفا إجرائيا، مع تحديد درجة الأهمية بالنسبة لكل مستوى مهاري داخل المنهاج الرسمي للمادة الدراسية المعنية؛

3.2. تحديد شروط الإنجاز.

3. توظيف الإطار المرجعي

توظف الأطر المرجعية في بناء مواضيع الاختبارات المتعلقة بمختلف المواد المعنية بالامتحان وذلك بالاستناد إلى المعايير التالية:

1.3. **التغطية** : أن يغطي موضوع الامتحان كل المجالات المحددة في الإطار المرجعي الخاص بكل مادة دراسية.

2.3. **التمثيلية** : أن تعتمد درجة الأهمية المحددة في الإطار المرجعي لكل مجال من مجالات الموارد الدراسية ولكل كفاية أو مستوى مهاري في بناء موضوع الاختبار وذلك لضمان تمثيلية هذا الأخير للمنهاج الرسمي المقرر.

3.3. **المطابقة** : أن يتم التحقق من مطابقة الوضعيات الاختبارية للمحددات الواردة في الإطار المرجعي على ثلاث مستويات:

- الكفايات والمهارات؛
- الموارد الدراسية ومجالاتها؛
- شروط الإنجاز.

هذا، وحتى يحقق هذا الإجراء الأهداف المتوخاة منه، باعتباره خطوة أساسية للرفع من صلاحية وموثوقية الامتحانات الإشهادية، يشرفني أن أطلب منكم الحرص على تنفيذ ما يلي:

- ✓ استنساخ هذه المذكرة وتوزيعها على المعنيين بالموضوع من مفتشات ومفتشين تربويين وأستاذات وأساتذة مع العمل على إطلاع مختلف المترشحين والمترشحات لامتحانات البكالوريا على فحواها؛
- ✓ تمكين السيدات والسادة المفتشات والمفتشين التربويين للمواد المعنية بالامتحان من عقد اجتماعات ولقاءات تربوية لإطلاع المتدخلين المعنيين على مضامين هذا الإطار المرجعي؛
- ✓ دعوة السيدات والسادة المفتشات والمفتشين التربويين إلى تنظيم لقاءات تربوية مع السيدات والسادة الأستاذات والأساتذة لاعتماد هذه الأداة في التخطيط للتدريس وتوظيفها في إعداد فروض المراقبة المستمرة.

واعتبارا للأهمية البالغة التي يكتسيها هذا الموضوع، فإني أهيب بالجميع، كل من موقعه، إيلاءه كل الاهتمام والعناية اللازمتين.

و السلام.

وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي
والرياضة
شكيب بنموسى

مديرية التقويم وتنظيم الحياة المدرسية والتكوينات المشتركة بين الأكاديميات
- المركز الوطني للتقويم والامتحانات
البريد الالكتروني: cne@men.gov.ma ☎ : 0537714453/52 📠 : 0537714437/08/09

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية
والتعليم الأولي والرياضة

ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵙⴳⵎⵉ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔ
ⴰ ⵓⵙⵙⵎⵍⵍ ⴰⵎⴰⵡⴰⵙ ⴰ ⵜⵓⵙⵙⵉⵔⵜ

الأطر المرجعية المكيفة الخاصة بالامتحان الوطني الموحد لنيل شهادة البكالوريا – 2024 –

الإطار المرجعي لمادة الاقتصاد العام والإحصاء

شعبة علوم الاقتصاد والتدبير / مسلك علوم التدبير المحاسباتي

المركز الوطني للتقويم والامتحانات

2024

Filière : sciences de gestion comptable
Matière : Economie générale et statistique

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

I- Programme :

Eléments du programme	Recommandations et précisions	Eléments du programme faisant l'objet d'évaluation en examen national
Partie I : Les concepts économiques de base ***1- Le marché*** *1-1- Définition* *1-2- Typologie : marchés de biens et services, du travail, des capitaux et celui de change*	***1-1- Définition*** ***1-1-1-*** *Sens concret* ***1-1-2-*** *Sens abstrait* ***1-2- Composantes du marché*** *(Définition)* ***1-2-1-*** *Offre : Définition ; loi générale de l'offre* ***1-2-2-*** *Demande : Définition ; loi générale de la demande* ***1-2-3-*** *Prix : Définition* ***1-3- Les types de marché selon l'objet de l'échange*** ***Remarque :*** *Préciser les différentes composantes du marché pour chaque type* ***1-3-1-*** *Marché des biens et des services* ***1-3-2-*** *Marché du travail* ***1-3-3-*** *Marché des capitaux* ***1-3-3-1-*** *A long terme* ***1-3-3-2-*** *A court terme* ***1-3-4-*** *Marché de change*	**1-1- Définition** **1-1-1-** Sens concret **1-1-2-** Sens abstrait **1-2- Composantes du marché** (Définition) **1-2-1-** Offre : Définition ; loi générale de l'offre **1-2-2-** Demande : Définition ; loi générale de la demande **1-2-3-** Prix : Définition **1-3- Les types de marché selon l'objet de l'échange** **Remarque :** Préciser les différentes composantes du marché pour chaque type **1-3-1-** Marché des biens et des services **1-3-2-** Marché du travail **1-3-3-** Marché des capitaux **1-3-3-1-** A long terme **1-3-3-2-** A court terme **1-3-4-** Marché de change
2- Le circuit économique *2-1- Les agents* *2-2- les flux* *2-3- les marchés*	***Remarque :*** *ce point est à traiter sur la base des* ***principes de la comptabilité nationale marocaine*** ***On détaille ce point comme suit : (puisque le circuit économique est traité en première année)*** ***2-1- Rappels*** ***2-1-1-*** *Les agents économiques (secteurs institutionnels)* ***2-1-2-*** *Les opérations et les flux* ***2-1-3-*** *Les marchés (de biens et services, financier et du travail)* ***2-2- Elaboration d'un circuit économique élargi*** ***2-2-1-*** *Notion de circuit économique* ***2-2-2-*** *Elaboration du circuit économique dans le cas d'une économie ouverte* ***sur la base d'un exemple chiffré.*** ***Remarque :*** L'équilibre Ressources - Emplois pour chaque agent économique doit être mis en évidence	**Remarque :** ce point est à traiter sur la base des **principes de la comptabilité nationale marocaine**) [redacted] **2-2- Elaboration d'un circuit économique élargi** **2-2-1-** Notion de circuit économique **2-2-2-** Elaboration du circuit économique dans le cas d'une économie ouverte **sur la base d'un exemple chiffré.** **Remarque :** L'équilibre Ressources - Emplois pour chaque agent économique doit être mis en évidence.

Partie II : La mesure de l'activité économique ***1- .....*** *1-1- La production : le PIB / le PNB* *1-2- La dépense : la consommation et l'investissement* *1-3- Le revenu : le revenu national* *1-4- L'épargne : l'épargne nationale* *1-5- Les indices simples : notion et propriétés*	***1- Les agrégats de la comptabilité nationale :*** ***(Remarque :*** *ce point est à traiter sur la base des données élaborées par le HCP et des principes de la comptabilité nationale marocaine et de l'équilibre global Ressources-Emplois) :* *P + M (de biens et services) = CF + CI + FBCF + Variation de stocks + Acquisitions nettes de cessions d'objets de valeur + X (de biens et services)* ***Définition et détermination des agrégats à partir du tableau des ressources et des emplois (ou tableau des entrées et des sorties) chiffré ou des données tirées de la comptabilité nationale.*** ***1-1- Agrégat de production : Produit Intérieur Brut*** • *Le PIB en volume ou PIB aux prix constants est, selon le système de la comptabilité nationale marocaine, le PIB exprimé aux prix de l'année précédente ;* • *Selon le système de la comptabilité nationale, la croissance économique annuelle constitue l'évolution en volume du PIB. Son taux correspond à la variation relative entre le PIB de l'année t, exprimé aux prix de l'année t-1, et le PIB de l'année t-1 exprimé aux prix de l'année t-1.* • *Calcul du PIB :* **** Optique Production :*** • VA aux prix de base = Production – Consommation intermédiaire = Somme des VA • PIB = VA aux prix de base + Impôts sur les produits nets de subventions **** Optique Demande :*** PIB = DCF + FBCF + Variation des stocks + Acquisitions nettes de cessions d'objets de valeur + Exportations de biens et services – Importations de biens et services **** Optique Revenu :*** *PIB = Somme des rémunérations des facteurs = rémunérations des salariés + excédent brut d'exploitation + revenu mixte brut des entrepreneurs individuels + impôts nets des subventions sur les produits, sur la production et sur les importations*	**1- Les agrégats de la comptabilité nationale :** **Remarque :** ce point est à traiter sur la base des données élaborées par le HCP et des principes de la comptabilité nationale marocaine et de l'équilibre global Ressources-Emplois : P + M (de biens et services) = CF + CI + FBCF + Variation de stocks + Acquisitions nettes de cessions d'objets de valeur + X (de biens et services) **Définition et détermination des agrégats à partir du tableau des ressources et des emplois (ou tableau des entrées et des sorties) chiffré ou des données tirées de la comptabilité nationale.** **1-1- Agrégat de production : Produit Intérieur Brut :** • Le PIB en volume ou PIB aux prix constants est, selon le système de la comptabilité nationale marocaine, le PIB exprimé aux prix de l'année précédente ; • Selon le système de la comptabilité nationale, la croissance économique annuelle constitue l'évolution en volume du PIB. Son taux correspond à la variation relative entre le PIB de l'année t, exprimé aux prix de l'année t-1, et le PIB de l'année t-1 exprimé aux prix de l'année t-1. • Calcul du PIB : *** Optique Production :** • VA aux prix de base = Production – Consommation intermédiaire = Somme des VA • PIB = VA aux prix de base + Impôts sur les produits nets de subventions *** Optique Demande :** PIB = DCF + FBCF + Variation des stocks + Acquisitions nettes de cessions d'objets de valeur + Exportations de biens et services – Importations de biens et services *** Optique Revenu :** PIB = Somme des rémunérations des facteurs = rémunérations des salariés + excédent brut d'exploitation + revenu mixte brut des entrepreneurs individuels + impôts nets des subventions sur les produits, sur la production et sur les importations

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

	1-2- Agrégats de revenu	**1-2- Agrégats de revenu**
	• *Revenu National Brut (RNB) = PIB + Revenus de la propriété nets en provenance de l'extérieur (RPNE)*	• Revenu National Brut (RNB) = PIB + Revenus de la propriété nets en provenance de l'extérieur (RPNE)
	Avec : Revenus de la propriété nets en provenance de l'extérieur = Revenus de la propriété reçus de l'extérieur – Revenus de la propriété versés à l'extérieur	Avec : Revenus de la propriété nets en provenance de l'extérieur = Revenus de la propriété reçus de l'extérieur – Revenus de la propriété versés à l'extérieur
	• *Revenu National Brut Disponible (RNBD) = RNB + Transferts courants nets en provenance de l'extérieur (TCNE)*	• Revenu National Brut Disponible (RNBD) = RNB + Transferts courants nets en provenance de l'extérieur (TCNE)
	Avec : Transferts courants nets en provenance de l'extérieur = Transferts courants reçus de l'extérieur - Transferts courants versés à l'extérieur	Avec : Transferts courants nets en provenance de l'extérieur = Transferts courants reçus de l'extérieur - Transferts courants versés à l'extérieur
	• RNBD = PIB + RPNE + TCNE = PIB + RTNE Avec RTNE : Revenus et transferts courants nets en provenance de l'extérieur	• RNBD = PIB + RPNE + TCNE = PIB + RTNE Avec RTNE : Revenus et transferts courants nets en provenance de l'extérieur
	• RNBD = Dépenses de CF + Épargne Nationale Brute	• RNBD = Dépenses de CF + Épargne Nationale Brute
	1-3- Agrégats de la dépense	**1-3- Agrégats de la dépense**
	• Dépenses de Consommation Finale (DCF) : DCF (ménages) + DCF (administrations publiques) + DCF (institutions sans but lucratif) • Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) • Investissement brut ou formation brute du capital (FBC) = FBCF + Variation des stocks + Acquisitions nettes de cessions d'objets de valeur • Demande intérieure (DI) = DCF + FBC • Demande extérieure nette (DEN) = $X_{(biens\ et\ services)} - M_{(biens\ et\ services)}$ • Demande globale = DI + DEN = DCF + FBC + (X - M)	• Dépenses de Consommation Finale (DCF) : DCF (ménages) + DCF (administrations publiques) + DCF (institutions sans but lucratif) • Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) • Investissement brut ou formation brute du capital (FBC) = FBCF + Variation des stocks + Acquisitions nettes de cessions d'objets de valeur • Demande intérieure (DI) = DCF + FBC • Demande extérieure nette (DEN) = $X_{(biens\ et\ services)} - M_{(biens\ et\ services)}$ • Demande globale = DI + DEN = DCF + FBC + (X - M)
	1-4- Agrégats de l'épargne :	**1-4- Agrégats de l'épargne :**
	• *L'épargne nationale brute (ENB) = RNBD - DCF* • *Capacité ou besoin de financement (CBF) = ENB + Transferts nets en capital – FBC*	• L'épargne nationale brute (ENB) = RNBD - DCF • Capacité ou besoin de financement (CBF) = ENB + Transferts nets en capital – FBC

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

	Quelques ratios économiques : • *PIB par habitant* • *RNBD par habitant* • *Part des DCF dans le PIB : (DCF/ PIB) x 100* • *Taux d'investissement = (FBC / PIB) x 100* • *Taux d'épargne nationale = (ENB / PIB) x 100* • *(Capacité ou Besoin de financement / PIB) x 100* ***N.B : Pour chaque agrégat et ratio : traiter le calcul et la lecture*** ***1-5- Mesure de l'évolution des agrégats par l'indice simple*** - Exemple (évolution d'un agrégat ou plusieurs) - Définition et calcul d'un indice simple - Propriétés de l'indice simple ***Observation :*** *L'articulation de l'économie générale et de la statistique ne peut être limitée à ce point précis du programme ; d'autres points s'y prêtent aussi : les prix, la masse monétaire, …* *Par ailleurs, le processus logique de tout travail scientifique consiste dans la collecte et le traitement de l'information pour dégager les généralisations qui s'imposent.*	**Quelques ratios économiques :** • PIB par habitant • RNBD par habitant • Part des DCF dans le PIB : (DCF/ PIB) x 100 • Taux d'investissement = (FBC / PIB) x 100 • Taux d'épargne nationale = (ENB / PIB) x 100 • (Capacité ou Besoin de financement / PIB) x 100 **N.B : Pour chaque agrégat et ratio : traiter le calcul et la lecture** **1-5- Mesure de l'évolution des agrégats par l'indice simple** - Exemple (évolution d'un agrégat ou plusieurs) - Définition et calcul d'un indice simple **Observation :** L'articulation de l'économie générale et de la statistique ne peut être limitée à ce point précis du programme ; d'autres points s'y prêtent aussi : les prix, la masse monétaire, … Par ailleurs, le processus logique de tout travail scientifique consiste dans la collecte et le traitement de l'information pour dégager les généralisations qui s'imposent.
2- Limites de la comptabilité nationale *2-1- Imprécision dans le calcul* *2-2- Evaluation du bien- être*	***2-1- Limites méthodologiques : Imprécision dans le calcul des agrégats*** ***2-2- Les limites de l'agrégat PIB***	**2-2- Les limites de l'agrégat PIB**

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

Partie III : L'intervention de l'Etat		
1- La nécessité de l'intervention de l'Etat		
1-1- La régulation par le marché	***1-1- La régulation par le marché***	**1-1- La régulation par le marché**
1-1-1- Marché des biens et services	*1-1-1- Notion de régulation par le marché : la loi de l'offre et de la demande*	1-1-1- Notion de régulation par le marché : la loi de l'offre et de la demande
1-1-2- Marché du travail	*1-1-2- Les régimes de marché*	1-1-2- Les régimes de marché
1-2- Le dysfonctionnement du marché	*1-1-2-1- Régimes théoriques*	1-1-2-1- Régimes théoriques
1-2-1- L'inflation	*- Cas de la concurrence pure et parfaite*	- Cas de la concurrence pure et parfaite
1-2-1-1-Mesure (indices synthétiques)	*- Cas du monopole*	- Cas du monopole
1-2-1-2- Définition	*1-1-2-2- Régimes concrets*	1-1-2-2- Régimes concrets
1-2-1-3- Typologie	** Cas de l'oligopole*	* Cas de l'oligopole
1-2-2- Le chômage	*- oligopole de paix*	- oligopole de paix
1-2-2-1- Mesure	*- oligopole de guerre*	- oligopole de guerre
1-2-2-2- Définition	** Cas de la concurrence monopolistique*	* Cas de la concurrence monopolistique
1-2-2-3- Typologie	***Remarque : Les différents régimes constituent des grilles de lecture et d'analyse de situations concrètes.***	**Remarque : Les différents régimes constituent des grilles de lecture et d'analyse de situations concrètes.**
	1-2- Les dysfonctionnements du marché	**1-2- Les dysfonctionnements du marché**
	1-2-1 Le dysfonctionnement sur le marché des biens et des services : ***le cas de l'inflation***	1-2-1 Le dysfonctionnement sur le marché des biens et des services : **le cas de l'inflation**
	1-2-1-1- Mesure de l'inflation	1-2-1-1- Mesure de l'inflation
	1-2-1-1-1- Les indices synthétiques ***(calcul et lecture)***	1-2-1-1-1- Les indices synthétiques ***(calcul et lecture)***
	- L'indice Laspeyres	- L'indice Laspeyres
	- Des quantités « Lq »	- Des quantités « Lq »
	- Des prix « Lp »	- Des prix « Lp »
	- L'indice Paasche :	- L'indice Paasche :
	- Des quantités « Pq »	- Des quantités « Pq »
	- Des prix « Pp »	- Des prix « Pp »
	- L'indice Fisher	
	1-2-1-1-2- Instrument de mesure de l'inflation au Maroc : Indice des prix à la consommation (IPC)	1-2-1-1-2- Instrument de mesure de l'inflation au Maroc : Indice des prix à la consommation (IPC)
	- Caractéristiques : Année de base, échantillon, couverture géographique…	- Caractéristiques : Année de base, échantillon, couverture géographique…
	- Calcul (pondération par les coefficients budgétaires)	- Calcul (pondération par les coefficients budgétaires)
	- Evolution : détermination du taux d'inflation	- Evolution : détermination du taux d'inflation
	1-2-1-2- Définition de l'inflation	1-2-1-2- Définition de l'inflation
	N.B : distinguer : inflation, inflation sous-jacente, désinflation, déflation, stagflation	**N.B : distinguer : inflation, inflation sous-jacente, désinflation, déflation, stagflation**

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports ★
Centre National de l'Evaluation des Examens

	*1-2-2- Dysfonctionnement sur le marché du travail : **cas du chômage*** *1-2-2-1- Définition :* *- Chômage ;* *- Chômeur :* • *Au sens du Haut-Commissariat au Plan (Direction de la Statistique – Maroc)* • *Au sens du BIT (Bureau International du Travail)* *1-2-2-2- Mesure du chômage :* ** Taux de chômage = (Population active en chômage / population active âgée de 15 ans et plus) x 100* ** Taux d'activité = (Population active âgée de 15 ans et plus / Population en âge d'activité) x 100* ***NB :** Population en âge d'activité = Population âgée de 15 ans et plus* *- Caractéristiques du chômage au Maroc :* selon l'âge, selon le sexe, selon le milieu de résidence, selon le diplôme, selon la durée. *1-2-2-3-Types de chômage : chômage conjoncturel, structurel, technologique et frictionnel.*	1-2-2- Dysfonctionnement sur le marché du travail : **cas du chômage** 1-2-2-1- Définition : - Chômage ; - Chômeur : • Au sens du Haut-Commissariat au Plan (Direction de la Statistique – Maroc) • Au sens du BIT (Bureau International du Travail) 1-2-2-2- Mesure du chômage : * Taux de chômage = (Population active en chômage / population active âgée de 15 ans et plus) x 100 * Taux d'activité = (Population active âgée de 15 ans et plus / Population en âge d'activité) x 100 **NB :** Population en âge d'activité = Population âgée de 15 ans et plus - Caractéristiques du chômage au Maroc : selon l'âge, selon le sexe, selon le milieu de résidence, selon le diplôme, selon la durée. 1-2-2-3-Types de chômage : chômage conjoncturel, structurel, technologique et frictionnel.

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports ★
Centre National de l'Evaluation des Examens

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

2- Des instruments de l'intervention de l'Etat *2-1- La politique monétaire* *2-1-1- La monnaie (formes, fonctions, masse monétaire, contreparties de la masse monétaire)* *2-1-2- Le système financier* *2-1-3- Objectifs et actions de la politique monétaire*	***2-1- La politique monétaire*** *2-1-1- La monnaie* *2-1-1-1- Fonctions* *2-1-1-2- Formes* *- Bref historique* *- Formes actuelles* *2-1-1-3- Masse monétaire : agrégats monétaires M1, M2 et M3* *2-2-1-3- Les agrégats monétaires (avec données marocaines).* **Composante de la masse monétaire** / **Agrégat de monnaie** *Circulation fiduciaire* — **M1** *Monnaie scripturale (dépôts à vue auprès des banques, du Trésor et de BAM)* — **M1** *Placements à vue : comptes d'épargne ouverts auprès des banques* — **M2** *Autres actifs monétaires* — **M3** ***NB : Se conformer à la nomenclature en vigueur adoptée par BAM*** *2-1-1-4- Contreparties de la masse monétaire* • Créances nettes des Institutions de Dépôts sur les non-résidents (Avoirs officiels de réserve, autres actifs extérieurs, …) ; • Créances nettes sur l'Administration Centrale ; • Créances des Institutions de Dépôts sur l'économie (ou crédit bancaire au secteur non financier) ; • Ressources à caractère non monétaire des Institutions de Dépôts ; • Autres postes nets (autres contreparties). ***NB : Se conformer à la nomenclature en vigueur adoptée par BAM*** ***Remarque :*** *Exploiter les données statistiques et la nomenclature de BAM (composantes et contreparties) pour analyser l'importance de chaque élément et expliquer l'évolution de la masse monétaire.*	**2-1- La politique monétaire** 2-1-1- La monnaie 2-1-1-3- Masse monétaire : agrégats monétaires M1, M2 et M3 2-2-1-3- Les agrégats monétaires (avec données marocaines). **Composante de la masse monétaire** / **Agrégat de monnaie** Circulation fiduciaire — **M1** Monnaie scripturale (dépôts à vue auprès des banques, du Trésor et de BAM) — **M1** Placements à vue : comptes d'épargne ouverts auprès des banques — **M2** Autres actifs monétaires — **M3** **NB : Se conformer à la nomenclature en vigueur adoptée par BAM** 2-1-1-4- Contreparties de la masse monétaire • Créances nettes des Institutions de Dépôts sur les non-résidents (Avoirs officiels de réserve, autres actifs extérieurs, …) ; • Créances nettes sur l'Administration Centrale ; • Créances des Institutions de Dépôts sur l'économie (ou crédit bancaire au secteur non financier) ; • Ressources à caractère non monétaire des Institutions de Dépôts ; • Autres postes nets (autres contreparties). **NB : Se conformer à la nomenclature en vigueur adoptée par BAM** **Remarque :** Exploiter les données statistiques et la nomenclature de BAM (composantes et contreparties) pour analyser l'importance de chaque élément et expliquer l'évolution de la masse monétaire.

	2-1-2- Le système financier *2-1-2-1- La finance indirecte : le système bancaire marocain* *2-1-2-1-1- Cadre réglementaire :* *- Bank Al Maghrib* *- Etablissements de crédit* *- Organes de consultation et de coordination* *2-1-2-1-2- Approche quantitative du système bancaire* ** caractéristiques (banques, guichets, niveau de concentration,…)* ** activités des établissements de crédit* *- emplois* *- ressources* *2-1-2-2- La finance directe : le marché des capitaux* ** Le marché monétaire (à court terme)* *- Marché interbancaire* *- Marché des titres de créances négociables (billets de trésorerie, certificats de dépôts et bons des sociétés de financement)* *- Marché des bons de trésor* ** Le marché boursier (à long terme)* *- Notion : marché primaire ; marché secondaire.* *- Intervenants* *- Rôle du marché boursier* *- Mesure de la performance de la bourse des valeurs : indices boursiers (définition et interprétation de l'évolution des principaux* indices boursiers : ***MASI ; MASI.20 ; MASI.ESG ; MASI Mid and Small Cap ; FTSE CSE MOROCCO ; ...).*** *2-1-3 - Objectifs et actions de la politique monétaire* *2-1-3-1- Notion de politique monétaire* *2-1-3-2- Objectifs de la politique monétaire* *- objectifs finals* *- objectifs intermédiaires (taux d'intérêt, taux de change, évolution raisonnable de la masse monétaire, …)*	2-1-2- Le système financier [redacted] 2-1-2-2- La finance directe : le marché des capitaux * Le marché monétaire (à court terme) - Marché interbancaire - Marché des titres de créances négociables (billets de trésorerie, certificats de dépôts et bons des sociétés de financement) - Marché des bons de trésor * Le marché boursier (à long terme) - Notion : marché primaire ; marché secondaire. - Intervenants - Rôle du marché boursier - Mesure de la performance de la bourse des valeurs : indices boursiers (définition et interprétation de l'évolution des principaux indices boursiers : **MASI ; MASI.20 ; MASI.ESG ; MASI Mid and Small Cap ; FTSE CSE MOROCCO ; ...**). 2-1-3 - Objectifs et actions de la politique monétaire 2-1-3-1- Notion de politique monétaire 2-1-3-2- Objectifs de la politique monétaire - objectifs finals - objectifs intermédiaires (taux d'intérêt, taux de change, évolution raisonnable de la masse monétaire, …)

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports ★
Centre National de l'Evaluation des Examens

	2-1-3-3- Actions de la politique monétaire (en cas de relance ou de stabilisation) ** Actions à objectifs internes* - *Actions sur les liquidités bancaires par manipulation de la réserve monétaire obligatoire.* - *Actions sur le marché monétaire par manipulation des instruments ci-après :* ▪ *Taux directeur* ▪ *Open Market* ▪ *Avances de Bank Al Maghrib* ▪ *Reprises des liquidités* ▪ *Facilités de dépôt* ▪ *Pension livrée* ▪ *Prêts garantis* ▪ *Swaps de change* ** Actions à objectifs externes : manipulation du taux de change* - *Généralités : Notion de change, parité de la monnaie, marché de change, les régimes de change (fixe, flottant), notion de convertibilité* - *Actions des autorités monétaires :* ▪ *En situation de change fixe : en cas de dévaluation ou de réévaluation de la monnaie nationale.* ▪ *En situation de change flottant : en cas d'appréciation ou de dépréciation de la monnaie nationale.* ***NB : Préciser le régime de change en vigueur adopté au Maroc***	2-1-3-3- Actions de la politique monétaire (en cas de relance ou de stabilisation) * Actions à objectifs internes - Actions sur les liquidités bancaires par manipulation de la réserve monétaire obligatoire. - Actions sur le marché monétaire par manipulation des instruments ci-après : ▪ Taux directeur ▪ Open Market ▪ Avances de Bank Al Maghrib ▪ Reprises des liquidités ▪ Facilités de dépôt ▪ Pension livrée ▪ Prêts garantis ▪ Swaps de change - Actions des autorités monétaires : ▪ En situation de change fixe : en cas de dévaluation ou de réévaluation de la monnaie nationale. ▪ En situation de change flottant : en cas d'appréciation ou de dépréciation de la monnaie nationale. **NB : Préciser le régime de change en vigueur adopté au Maroc**

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

2-2- La politique budgétaire *2-2-1- Notion (budget général de l'Etat)* *2-2-2- Objectifs et actions de la politique budgétaire*	**2-2- La politique budgétaire :** 2-2-1- Le Budget 2-2-1-1- Evolution de la conception du budget - La conception libérale - La conception keynésienne *2-2-1-2- La loi de finances* ** Définitions des types de lois de finances loi organique, loi initiale, loi rectificative et loi de règlement.* ** Eude de la loi de finances initiale (Maroc) :* *- Composition du budget de l'État : Budget général de l'État, budgets* des services de l'État gérés de manière autonome « SEGMA », budgets des comptes spéciaux du trésor « CST ». *- Calcul, lecture et interprétation de l'évolution des soldes.* **REMARQUE :** *** Ressources ordinaires du budget général :** - Recettes fiscales. - Recettes non fiscales. *** Dépenses ordinaires du budget général :** - Dépenses de fonctionnement. - Dépenses en Intérêts et Commissions se rapportant à la dette publique, • **Solde ordinaire** = recettes ordinaires – dépenses ordinaires • **Solde du budget général (hors produits des emprunts et hors amortissement de la dette publique à moyen et long termes) =** solde ordinaire - Dépenses d'investissement du BG • **Solde des SEGMA =** Recettes des budgets des SEGMA – Dépenses des budgets des SEGMA (Dépenses d'exploitation + Dépenses d'investissement) • **Solde des CST =** Recettes des CST – Dépenses des CST • **Solde du budget de l'État (hors produits des emprunts et hors amortissement de la dette publique à moyen et long termes) =** Solde du budget général (hors produits des emprunts et hors amortissement de la dette publique à moyen et long termes) + Solde des SEGMA + Solde des CST	**2-2- La politique budgétaire :** 2-2-1- Le Budget [redacted] 2-2-1-2- La loi de finances [redacted] * Eude de la loi de finances initiale (Maroc) : - Composition du budget de l'État : Budget général de l'État, budgets des services de l'État gérés de manière autonome « SEGMA », budgets des comptes spéciaux du trésor « CST ». - Calcul, lecture et interprétation de l'évolution des soldes. **REMARQUE :** *** Ressources ordinaires du budget général :** - Recettes fiscales. - Recettes non fiscales. *** Dépenses ordinaires du budget général :** - Dépenses de fonctionnement. - Dépenses en Intérêts et Commissions se rapportant à la dette publique, • **Solde ordinaire** = recettes ordinaires – dépenses ordinaires • **Solde du budget général (hors produits des emprunts et hors amortissement de la dette publique à moyen et long termes) =** solde ordinaire - Dépenses d'investissement du BG • **Solde des SEGMA =** Recettes des budgets des SEGMA – Dépenses des budgets des SEGMA (Dépenses d'exploitation + Dépenses d'investissement) • **Solde des CST =** Recettes des CST – Dépenses des CST • **Solde du budget de l'État (hors produits des emprunts et hors amortissement de la dette publique à moyen et long termes) =** Solde du budget général (hors produits des emprunts et hors amortissement de la dette publique à moyen et long termes) + Solde des SEGMA + Solde des CST

Royaume du Maroc ★ Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports ★
Centre National de l'Evaluation des Examens

	• **Besoins bruts de financement du budget de l'État =** Solde du budget de l'État (hors produits des emprunts et hors amortissement de la dette publique à moyen et long termes) - Amortissement de la dette publique à moyen et long termes • **Besoins résiduels de financement du budget de l'État =** Besoins bruts de financement du budget de l'État + Recettes d'emprunts à moyen et long termes **Illustration : la loi de finances de l'année en cours au Maroc.** 2-2-2- La régulation par le budget 2-2-2-1- Définition de la politique budgétaire 2-2-2-2- Politique de relance : • Objectifs : Relance économique, Réduire le chômage … • Actions par les recettes et actions par les dépenses • Limites : Risque d'inflation, effet d'éviction, effet boule de neige, contrainte extérieure. 2-2-2-3- Politique de rigueur : • Objectifs : Réduire le déficit budgétaire, stabilité des prix… • Actions par les recettes et par les dépenses • Limites : risque de ralentissement de la croissance économique, de chômage, de pression fiscale, … ***N.B : Calcul et lecture de la pression fiscale :*** ***Pression fiscale = (recettes fiscales / PIB) x 100***	• **Besoins bruts de financement du budget de l'État =** Solde du budget de l'État (hors produits des emprunts et hors amortissement de la dette publique à moyen et long termes) - Amortissement de la dette publique à moyen et long termes • **Besoins résiduels de financement du budget de l'État =** Besoins bruts de financement du budget de l'État + Recettes d'emprunts à moyen et long termes **Illustration : la loi de finances de l'année en cours au Maroc.** 2-2-2- La régulation par le budget 2-2-2-1- Définition de la politique budgétaire 2-2-2-2- Politique de relance : • Objectifs : Relance économique, Réduire le chômage … • Actions par les recettes et actions par les dépenses • Limites : Risque d'inflation, effet d'éviction, effet boule de neige, contrainte extérieure. 2-2-2-3- Politique de rigueur : • Objectifs : Réduire le déficit budgétaire, stabilité des prix… • Actions par les recettes et par les dépenses • Limites : risque de ralentissement de la croissance économique, de chômage, de pression fiscale, … ***N.B : Calcul et lecture de la pression fiscale :*** ***Pression fiscale = (recettes fiscales / PIB) x 100***

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

II- Tableau des spécifications pour le contenu :

Éléments du programme	Barème approximatif
Partie I : Concepts économiques de base	**5 points**
Partie II : Mesure de l'activité économique	**7 points**
Partie III : L'intervention de l'Etat	**7,5 points**
Présentation de la copie	**0,5 point**
Total	**20 points**

III- Tableau des spécifications pour les objectifs et les compétences :

Objectifs et compétences	Barème approximatif
Compréhension (Interprétation, commentaire, ...)	**5,5 points**
Application (lecture, calculs, autres traitements, ...)	**5,5 points**
Analyse (détermination des idées principales, des relations entre les éléments, ...)	**5,5 points**
Synthèse argumentée (compétence d'intégration) : Il s'agit d'une synthèse argumentée à présenter suivant le plan ci-après : - Introduction : Accroche, définition des termes, problématique, plan. - Développement : Parties et sous- parties, avec transitions. - Conclusion : Récapitulatif, ouverture et/ou jugement. L'énoncé de la compétence dépend de la nature du contenu à évaluer, abordé dans la partie ou le sujet.	**3 points**
Présentation de la copie	**0,5 point**

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

REMARQUE :

- Pour les deux tableaux (N° II et III) :
  - La présentation séquentielle est purement indicative et l'enchaînement des éléments du contenu dans un sujet peut différer de celui prévu dans les tableaux.
  - La répartition du barème peut varier suivant une marge de tolérance de 25%.

- Il est convenu que l'apprentissage régulier se fasse selon une méthode qui allie la pédagogie par objectifs pour les leçons régulières et la pédagogie de l'intégration pour l'évaluation d'une suite de séquences plus ou moins nombreuses. Le sujet d'examen se présentera donc à l'image de cette pratique : coexistence des objectifs pédagogiques et des compétences d'intégration.

- Ces objectifs et compétences peuvent être observés dans chacune des parties d'un sujet ou dans le sujet dans son ensemble.

IV- PRESENTATION DU SUJET :

1. Le sujet se présente sous forme de parties (ou dossiers) homogènes (1, 2 ou plusieurs) ;
2. Le sujet ou au moins chaque partie (ou dossier) doit suivre une progression sur la base d'un fil conducteur qui fait l'unité du raisonnement et de l'argumentation (problématique, problèmes à résoudre, stratégie à élaborer, vérification d'hypothèses, clarification d'un débat, ...) ;
3. Chaque partie (ou dossier) comportera :
   - une présentation du dossier ;
   - les éléments du dossier ;
   - **les travaux à faire doivent respecter la progression des objectifs et compétences pédagogiques (tableau III), sous la condition suivante :** en cas d'un sujet à plusieurs parties (ou dossiers), seule une comportera une synthèse argumentée, vu la difficulté d'en rédiger une pour chaque partie (ou dossier) ;
4. La partie (ou dossier) porte sur des éléments d'actualité, des séries longues, ... concernant les économies marocaine et internationale. Il comportera des supports clairs, simples et variés (textes, tableaux statistiques, graphiques, ...). Il peut comporter des situations fictives et des supports théoriques ;
5. La statistique (programme de 1ère et de 2ème années) doit être perçue comme un outil mis au service de l'analyse économique ;
6. **Les nouveautés économiques, comptables, juridiques et fiscales sont prises en considération à partir de l'année scolaire qui suit celle de leur entrée en vigueur ;**
7. Pour mieux renforcer l'exhaustivité du sujet, il est prévu de traiter des questions de type : QCM, questions en vrai ou faux avec justification, tests d'association, textes lacunaires, schémas à compléter, etc. Ceci pour évaluer les éléments non couverts par les questions contextuelles des parties (ou dossiers) ;
8. Le programme d'économie générale et statistique de la 1ère année SEG est considéré comme prérequis.

V. CONSIGNES AU CANDIDAT

1. Respecter le guide du candidat ;
2. Lire attentivement les documents de référence et le travail demandé ;
3. Se conformer, dans les réponses, au contenu de la liste des verbes d'action ;
4. L'utilisation de la machine à calculer non programmable est autorisée ;
5. Retenir uniquement les deux premiers chiffres après la virgule pour les résultats des calculs ;
6. Soigner la présentation de la copie : éviter les ratures et les surcharges, aérer le texte (marges, interlignes ...), mettre en évidence les résultats, ...

Royaume du Maroc
Centre National de l'Evaluation des Examens
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports

VI- CORRECTION :

Le correcteur est invité à :

1. respecter les consignes du guide de correction ;
2. noter la présentation de la copie avant de commencer la correction : 0,5 point de la note finale sur vingt est consacré à la présentation soignée de la copie de l'élève. Une copié est considérée comme bien soignée lorsque :
   - ❖ Les réponses sont aérées (marges, interlignes...) et libres de ratures et surcharges ;
   - ❖ Les graphes sont bien tracés (par une règle) ;
3. accepter toute réponse logique du candidat ;
4. noter strictement les idées en évitant l'influence des erreurs d'orthographe ;
5. éviter la double sanction dans la notation des réponses liées : **noter la lecture correcte d'un résultat faux, la démarche correcte sur la base d'éléments de calcul faux, ...**
6. ramener la note finale du candidat sur 20 en divisant par 3.

IMPORTANT

Il est recommandé aux enseignants (es) de la branche des sciences économiques et de gestion que :

- les producteurs institutionnels des statistiques au Maroc : **Bank Al-Maghrib (BAM), le Haut-commissariat au plan (HCP), le ministère de l'économie et des finances, l'office des changes**, … sont des sources officielles pour concevoir des documents et des textes à exploiter dans la construction du savoir en économie générale et statistique.
- les nouveautés économiques, comptables, juridiques et fiscales sont prises en considération à partir de l'année scolaire qui suit celle de leur entrée en vigueur**.** Ainsi, les enseignants (es) sont tenus (es) de prendre en considération dans leurs pratiques en classe toutes les nouveautés dans l'ensemble des parties du programme.
- la question de synthèse doit être traitée au cours ou à la fin de chaque partie. Elle peut porter sur une ou plusieurs parties.
- le sujet de l'examen national normalisé de la matière « Economie générale et statistique » se présente sous forme de dossiers (ou parties) homogènes (1,2 ou plusieurs) dont un dossier comporte la synthèse argumentée.
- le dossier relatif à la question de synthèse argumentée se constitue de deux ou plusieurs documents à exploiter afin de traiter ce travail.

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports
Centre National de l'Evaluation des Examens

LISTE DES VERBES D'ACTION

Pour la normalisation des significations de certains verbes utilisés dans le cadre de l'évaluation (contrôle continu et examen national normalisé) et en vue d'améliorer la qualité de la correction des copies des candidats, la liste ci-après a été préparée.

Les enseignants sont priés de se conformer au contenu de cette liste dans leurs pratiques d'enseignement et d'évaluation.

	VERBES	SIGNIFICATIONS
1	**ANALYSER**	Décomposer une situation, un phénomène, … en vue de découvrir les relations entre les différentes composantes en recherchant les raisons, les interactions, les oppositions, les manifestations, …
2	**APPLIQUER**	Mettre en œuvre, mettre en pratique (formule, technique, procédé, …).
3	**APPRÉCIER**	Évaluer l'importance d'un élément (résultats, objectifs, faits, situations, …) par rapport à une référence (temps, espace, normes, cadre théorique, …).
4	**ARGUMENTER**	Expliquer par un raisonnement ou par des arguments rigoureux (pourquoi on arrive à cette situation, à ce constat, à ce fait, ...).
5	**CALCULER**	Mettre en œuvre les opérations arithmétiques (addition, soustraction, division, multiplication, …), en faisant apparaître la formule, l'application numérique et le résultat.
6	**CARACTÉRISER**	Spécifier les éléments déterminants, les traits principaux et les signes distinctifs d'une situation, d'un principe, d'un événement, d'une politique, d'un phénomène, …
7	**CITER**	Dire avec précision, nommer sans aucune explication un élément, un auteur, un principe, …
8	**CLASSER**	Ordonner avec une certaine logique, dans un ordre déterminé.
9	**CLASSIFIER**	Distribuer des éléments dans des groupes du même type, répartir par classes, par catégories.
10	**COMMENTER**	Donner un sens à une chose, en émettant un jugement de valeur, à l'aide des données disponibles et des connaissances personnelles.
11	**COMPARER**	Rapprocher deux ou plusieurs éléments pour en établir les ressemblances et les différences de façon simultanée.
12	**DÉCRIRE**	Représenter fidèlement les éléments d'une situation.
13	**DÉDUIRE**	Faire ressortir une donnée (règle, formule, valeur, taux, …) à partir de résultats, de situations, de décisions, de faits, …
14	**DÉFINIR**	Formuler de façon concise, générale et précise les caractères essentiels et les qualités propres d'une notion.
15	**DÉGAGER**	Extraire un concept, un élément, un fait, une idée, une technique, … qui apparaît de façon implicite dans une situation.
16	**DÉTERMINER**	Trouver une donnée (valeur, date, quantité, idée, principe, règle, …) en procédant par calcul, déduction, induction, …
17	**DISTINGUER DIFFÉRENCIER**	Dégager l'élément (ou les éléments) caractéristique(s) qui singularise (ent) une chose par rapport à une autre.

	VERBES	SIGNIFICATIONS
18	**ENUMÉRER ÉNONCER**	Lister un à un les éléments d'un ensemble, passer en revue, sans chercher à expliquer.
19	**EXPLIQUER**	Faire comprendre, faire connaître en développant les détails d'une situation (les causes, les effets, les différents éléments imbriqués, …).
20	**EXPLICITER**	Rendre clair et compréhensible, ce qui n'est pas *apriori* intelligible.
21	**IDENTIFIER**	Déterminer, à partir d'une situation, la nature d'un élément (nom, type, catégorie, …).
22	**ILLUSTRER**	Éclairer, à l'aide d'exemples, une notion, un principe, ...
23	**INDIQUER**	Désigner ou signaler une chose par un signe ou un repère.
24	**INTERPRÉTER**	Donner un sens à un élément (donnée, phénomène, situation, …) à l'aide des données disponibles sans émettre un jugement de valeur.
25	**JUSTIFIER**	Établir le bien-fondé, la nécessité d'une chose (politique, idée, stratégie, …) en la montrant comme vraie, juste, réelle, par des arguments, des preuves, des calculs, ...
26	**LIRE**	Donner la signification d'une donnée (un chiffre, une valeur, un ratio, un taux, une tendance, …)
27	**MONTRER**	Donner les informations nécessaires pour justifier une idée, un fait, un événement, un concept, une réalité, …
28	**NOMMER**	Attribuer un nom à un élément (courbe, chiffre, quantité, taux, rapport, ...).
29	**PRÉCISER**	Fixer nettement, à partir d'une situation, un ou plusieurs éléments (idée, règle, principe, cause, conséquence, …).
30	**PRÉSENTER**	Faire apparaître les éléments d'une situation.
31	**QUALIFIER**	Associer une qualité (nom ou nature) à partir d'un ensemble de caractéristiques.
32	**RELEVER**	Extraire un concept, un élément, un fait, une idée, une technique, … qui apparaît de façon explicite dans une situation.
33	**RETROUVER**	Refaire la démarche (de calculs ou de raisonnement) permettant de vérifier un résultat.
34	**SCHÉMATISER**	Traduire sous forme de représentation simplifiée.

NB : il est à signaler que cette liste de verbes n'est pas exhaustive.

Royaume du Maroc
Centre National de l'Evaluation des Examens
de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports